**Compte rendu de l’atelier « gouvernance et E3D »**

La mise en œuvre d’une démarche globale de développement durable au sein d’un établissement ne peut être menée à bien de manière pérenne et cohérente sans la constitution d’un comité de pilotage ou comité de suivi. Voici quelques éléments permettant d’esquisser les contours des principes de gouvernance relatifs à la démarche E3D.

**Composition d’un comité de pilotage** : il est important que ce comité intègre l’ensemble des catégories de personnels de l’établissement : élèves (délégués, écodélégués?), professeurs, personnels de direction, gestionnaire, personnels TOS, représentants de parents…. On peut souligner notamment le rôle potentiellement important des gestionnaires lié à leur faible mobilité professionnelle.

**Rôles du comité :**

1. Organiser les projets et action, les **fédérer à une échelle plus globale, celle de l’établissement.**
2. Réaliser un **suivi** des actions en cours.
3. Faire le **bilan** des actions menées.
4. Réfléchir aux actions futures.

La discussion qui a suivi a par ailleurs permis d’aborder quelques points en marge du thème de « la gouvernance » mais qu’il n’est pas inutile de rappeler :

-les heures de vie de classe peuvent être un moment pour des délégués/écodélégués de relayer l’information relative à la démarche E3D de l’établissement.

-au lycée les heures d’accompagnement personnalisé peuvent permettre d’impliquer les élèves autour de problématiques de développement durable et de la démarche de leur propre établissement.

Par ailleurs je me permets de proposer le lien ci-dessous qui permet de découvrir un diaporama fort instructif sur ce que peut être un comité de pilotage.

<https://www.google.fr/?gfe_rd=cr&ei=EC_JVIyDIcGI5Ab324GAAw&gws_rd=ssl#q=comit%C3%A9+pilotage+edd+lyc%C3%A9e>

Léonard PONTERI